

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 3

Artikel: La formation de l'architecte : résumé des débats de la réunion organisée à Zurich par l'Unesco, 22-26 juin 1970 : responsabilités et rôle nouveau de l'architecte dans la société

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La formation de l'architecte

Résumé des débats de la réunion organisée à Zurich
par l'Unesco

Responsabilités et rôle nouveau de l'architecte
dans la société

22-26 juin 1970

37

L'architecte devrait jouer un rôle central dans la société. Il est en mesure d'apporter sa contribution aux grandes entreprises de notre temps, notamment dans ces domaines généraux que sont les droits de l'homme, le développement et l'environnement, qui intéressent l'humanité tout entière et par conséquent l'Organisation des Nations Unies et l'Unesco, et dans lesquels sa vision propre, son imagination et son esprit créateur peuvent constituer un apport précieux.

L'architecture a toujours eu pour objet l'amélioration des conditions de vie; mais si la profession accepte de voir sa compétence limitée aux aspects purement techniques de la construction, elle cessera de faire œuvre utile pour la société. Si en revanche elle demeure ouverte à de plus amples préoccupations, elle pourrait bien être amenée à s'attaquer à des problèmes entièrement nouveaux dans des secteurs apparemment fort éloignés, à première vue, de la construction.

Les architectes ne sont toutefois pas les seuls créateurs de l'environnement. Toute activité professionnelle a un rôle essentiel à jouer, qu'il faut replacer dans un contexte global. Jusqu'à présent, les architectes, de même que la société, pouvaient agir à leur guise sans se soucier outre mesure des répercussions de leurs initiatives sur l'environnement global; l'évolution de la société et de la technologie ont modifié cet état de choses et la plus modeste des interventions doit aujourd'hui être pesée en fonction de l'ensemble du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Tout comme la société, la profession d'architecte est appelée à se transformer considérablement au cours des dix prochaines années. Certes, l'architecture ne renoncera pas à ses fonctions traditionnelles, mais elle adoptera des méthodes nouvelles, par exemple les techniques de l'ordinateur. Et ce changement dans la façon de procéder n'est pas sans créer une tension entre la profession et ses agents d'exécution traditionnels.

Les architectes sont de moins en moins appelés à travailler pour des personnes, et c'est désormais la société dans son ensemble qui est leur cliente. Aussi faut-il que la formation qui leur est donnée leur apprenne en quoi consiste leur mission à l'égard de l'environnement global.

Définition des responsabilités de l'architecte

Au cours de la réunion, on a exprimé l'opinion qu'il n'est pas possible de définir une fois pour toutes les responsabilités de l'architecte; celles-ci sont déterminées par les facteurs sociaux, économiques et culturels propres à une

région ou un pays à un moment donné et doivent donc être constamment revues. Cette perpétuelle remise en question devrait se refléter dans les programmes de formation et la politique des établissements scolaires. En dehors même de ces facteurs, il est certain que l'extraordinaire explosion démographique actuelle, à laquelle s'ajoutent les graves problèmes d'urbanisation issus des mouvements de population, fera peser de lourdes responsabilités sur l'architecte et sur tous ceux qui contribuent, de par leur profession, à l'élaboration de l'environnement physique et social.

Les nouveaux facteurs qui influent sur la profession d'architecte

Le fait que la profession ait pour clientèle non plus des personnes privées mais des gouvernements ou d'autres grandes institutions et le fait que le client ne se confonde plus avec l'usager ont ajouté aux difficultés de la profession et ont modifié sa façon d'opérer. Il conviendrait que cette modification se reflète dans la politique suivie en matière de formation.

Les experts ont noté que, parmi les nombreux facteurs qui influent sur la profession, certains prennent actuellement une importance particulière: différenciation des disciplines, naissance de l'écologie régionale, introduction des sciences sociales, importance croissante accordée non plus à la construction d'édifices, mais au processus de construction considéré comme un tout, évolution de la méthodologie de la conception, renaissance de la conception de vastes ensembles et possibilité pour les professions orientées vers la conception de jouer un rôle nouveau.

Des opinions diverses ont été émises quant au rôle de coordinateur de l'architecte, compte tenu de la complexité et de la diversité croissante des tâches que ce dernier doit remplir à mesure que se multiplient les techniques de gestion. Selon l'un des avis exprimés, l'architecte généraliste disparaîtra et l'on verra naître de nouvelles professions comme celle d'architecte-sociologue.

La nécessité d'un langage nouveau Langage formel (symboles)

Étant donné l'importance de la construction dans la constitution de l'environnement physique de l'homme, il faut que les architectes soient conscients de la part de symbole que comporte leur tâche. Il faut espérer que la transformation du milieu social et culturel et la multiplication

rapide des techniques et matériaux de construction aboutira à la constitution de nouveaux langages formels reflétant véritablement la spécificité des conditions temporelles et spatiales.

Langage véhiculaire (interdisciplinaire)

On a dit au cours de la réunion que l'architecture manque d'un langage lui permettant de communiquer avec les autres disciplines. Bien que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il lui faut absolument travailler en liaison avec d'autres disciplines, l'architecture n'a pas encore donné les moyens de le faire. L'établissement d'une telle liaison suppose de la part des diverses disciplines la compréhension mutuelle, non seulement des langages utilisés par chacune d'elles, mais surtout de leurs objectifs fondamentaux.

La prise de décisions

L'analyse des opérations de construction montre que, pour un bâtiment simple, la chaîne des décisions peut comporter de cinq à cinq mille maillons différents, et que ce nombre peut centupler s'il s'agit d'une construction complexe. Il apparaît clairement en outre que l'intervention de l'architecte se limite souvent à une proportion très réduite de ces décisions successives, encore qu'il s'agisse parfois des plus importantes. Aucun esprit humain ne peut évidemment assumer à lui tout seul la prise d'un tel ensemble de décisions, surtout pour peu qu'elles soient complexes. Cela étant, l'architecte peut s'abstenir de participer à certaines décisions, mais il doit alors bien comprendre que celles-ci n'en seront pas moins prises par un autre que lui. De l'avis des experts, l'analyse des décisions auxquelles l'architecte a part, et des valeurs qu'elles mettent en cause, permettrait peut-être de déterminer quelles sont les qualités que doit posséder un architecte, et de jeter ainsi les bases d'une formation adéquate. Il est certain que l'on peut en théorie, et de plus en plus dans la pratique, distinguer deux types de processus de décision : le premier faisant appel à des compétences spécialisées et à la méthode scientifique, le second, plus direct, permettant une participation accrue du profane. Le premier processus s'appliquerait plutôt aux grands travaux d'infrastructure, et le second aux travaux d'ampleur locale, visant à l'aménagement du cadre de vie immédiat. On a cité des exemples d'application actuelle de ces deux processus à la construction, dans un cas, de logements à bas prix de revient moyennant une main-d'œuvre abon-

dante et, dans l'autre, de logements nécessitant une mise de fonds considérable. Pour que l'architecte puisse intervenir à tous les stades, dans la prise des décisions qui aboutissent à créer l'environnement physique de l'homme, qu'il s'agisse de construire un seul édifice ou toute une ville nouvelle, il faut qu'il demeure au cœur de la vie sociale et politique de façon à pouvoir mettre sa compétence au service de la réalisation aussi efficace que possible de tous les programmes. L'architecte est souvent rendu responsable de décisions prises à d'autres niveaux et par d'autres spécialistes, et ce avant même qu'il n'intervienne dans le processus.

Méthodologie de la conception

Depuis dix ans, les méthodes de la conception architecturale ont considérablement évolué, non sans répercussions considérables sur la formation professionnelle. Nous sommes désormais en mesure de déterminer de façon beaucoup plus précise quelles sont les techniques, les façons de penser et les aptitudes nécessaires pour pouvoir faire œuvre de conception architecturale, ce qui permet aux pédagogues de mettre au point des méthodes et des programmes de formation mieux adaptés aux besoins, et de rompre véritablement avec le principe du «basic design», dérivé lui-même du «Bauhaus» des années 1930. Ce principe a dominé de façon presque exclusive les débuts de la formation en matière de conception architecturale dans toute l'Europe septentrionale et l'Amérique du Nord. Il est possible aujourd'hui d'élaborer des programmes visant plus particulièrement à développer les facultés d'analyse, de synthèse et de communication de l'étudiant. La méthodologie de la conception ne vise pas à supplanter totalement l'intuition et la pensée irrationnelle; elle cherche à donner à l'intuition un point de départ plus solide et à fournir à l'étudiant le moyen de mieux apprécier chacune de ses démarches ainsi que le résultat final. Elle n'en est encore qu'à ses débuts, mais elle a déjà donné lieu à une abondante littérature spécialisée. Sur le plan pédagogique, le but de cette méthode doit être de produire des architectes capables de résoudre des problèmes, mais de le faire en ayant conscience des exigences de l'environnement dans son ensemble.

Les experts ont jugé nécessaire d'examiner les diverses significations du terme anglais «design». On a expliqué qu'à l'origine, dans les langues latines, ce terme signifiait «idée que l'on forme d'exécuter quelque chose» et était associé au mot projet; peu à peu, par la suite, le sens du

terme «designum» a glissé vers son contenu graphique. Ce terme n'a pas subi, dans les pays de langue latine, la même évolution que dans les pays de langue anglo-saxonne, notamment parce que les premiers n'ont pas été influencés de la même façon que les seconds par la révolution industrielle. Dans les langues anglo-saxonnes, le terme «design» est devenu à peu près synonyme de résolution d'un problème et est étroitement associé à la prise de décision. Il a gardé dans une certaine mesure son sens original – élaboration d'un plan d'action – mais même dans cette acceptation, il s'applique aujourd'hui à de multiples activités et c'est ainsi que l'on peut parler aujourd'hui de «social design». Le processus qu'il désigne aujourd'hui englobe la méthodologie de la conception, le problème des objectifs et des moyens, divers types de prise de décisions, les techniques de gestion et d'autres techniques spécialisées comme la recherche opérationnelle.

Les participants ont appris avec intérêt que les idées associées à la notion de conception diffèrent totalement selon les contextes culturels, ce dont les langues les plus éloignées du groupe européen fournissent les exemples les plus frappants. C'est ainsi qu'en japonais «Catatchi» signifie notamment «apparence», à la fois matérielle et spirituelle. Dans son acception matérielle, les Japonais lui associent les notions de «forme», «contour», «image», «système», «règlement» et «modalité», cependant que sur le plan spirituel, il évoque pour eux les notions de «qualité», de «caractère» et de «sang». Il a en outre le sens implicite de «domaine».

La formation de l'architecte

De même que l'avenir exige un nouveau type d'homme et une nouvelle façon de penser, de même des formes nouvelles sont nécessaires en architecture et pour la formation de l'architecte.

L'évolution de la méthodologie de la conception au cours des dernières années s'est accompagnée d'une transformation rapide et, il est intéressant de le noter, étroitement parallèle, de la philosophie et de la méthodologie de la formation. Cette évolution a abouti aux niveaux les plus avancés de l'enseignement, à une définition plus précise des objectifs, moyens et taxonomies, à la diversification des rapports enseignant/étudiant, et à un intérêt généralisé pour l'homme et son milieu.

L'éducation a pour mission d'élever le niveau de vie. L'ar-

chitecte, préoccupé à la fois des lendemains et de leur qualité, est particulièrement bien placé pour remplir cette mission.

La résolution des problèmes, aspect principal de la formation des architectes

Ce qui caractérise surtout les étudiants à leur entrée à l'université, du fait de l'éducation traditionnelle qu'ils ont reçue à l'école primaire et au lycée, c'est qu'ils ont appris à exercer leur mémoire et que seuls quelques élus ont une certaine expérience de l'analyse. Presque aucun n'a été encouragé à s'attaquer à la résolution des problèmes. Les experts ont estimé que l'une des tâches cruciales au stade préliminaire de la formation des architectes est de réorienter les étudiants vers la résolution des problèmes pour les mettre en mesure d'aborder des questions complexes et d'en faire la synthèse en vue de trouver une solution unique et intégrée.

Il existe certes d'autres professions dont l'essence est de résoudre des problèmes, mais en architecture, cet exercice vise toujours plusieurs objectifs simultanés; l'enseignement de l'architecture pourrait donc être extrêmement utile pour la solution des problèmes complexes qui se posent à la société dynamique d'aujourd'hui. Il est essentiel que les étudiants acceptent cette façon de voir. Cela une fois acquis, les étudiants assimileront les faits nouveaux et les disciplines nouvelles non pas comme des fins en soi mais comme des instruments supplémentaires leur permettant d'aborder des problèmes plus redoutables. Avec l'accumulation constante de techniques de matériaux et de données, on risque d'accroître le contenu technique et social des programmes d'études et d'en éliminer pratiquement la conception. Or, on a montré que les architectes ainsi formés sont relativement moins capables de surmonter les difficultés concrètes dans la pratique de leur métier. Ils n'ont pas véritablement de spécialisation particulière et la technologie qu'ils ont apprise plutôt que comprise devient elle-même périmée au bout de cinq ans. Parallèlement, leur aptitude à concevoir est très réduite. Il est extrêmement important de bien voir que la formation des architectes doit tendre avant tout à les rendre capables de résoudre des problèmes.

L'enseignement de l'architecture

Au cours de la réunion, on a exprimé l'avis que les méthodes d'enseignement de l'architecture sont souvent ternes et inefficaces et les programmes d'études sta-

tiques; enseignants et étudiants se trouvent ainsi coupés de la réalité. Or l'éducation est un processus dynamique; la politique, les attitudes et les techniques adoptées en matière de formation des architectes devraient en tenir compte.

Plusieurs modes d'organisation scolaire introduits à titre expérimental dans différents pays ont été décrits; tous ont en commun d'offrir à l'étudiant la possibilité de choisir dans une vaste gamme de matières d'études, ce qui donne d'excellents résultats tant en ce qui concerne les étudiants que les établissements scolaires et surtout du point de vue de la diversification de la profession. On a cité des exemples d'initiatives permettant au personnel enseignant et aux étudiants de travailler directement au sein de la collectivité, ce qui confère à la formation un caractère direct et concret qu'il est impossible d'obtenir avec des travaux d'école même très soigneusement étudiés, et ce qui donne à un groupe multidisciplinaire d'étudiants la possibilité de travailler en commun. L'étudiant comprend ainsi qu'il a besoin d'acquérir des connaissances spécialisées et à quel point ces connaissances sont utiles, ce qui crée une dialectique dans la situation pédagogique.

Au cours des débats sur le programme général d'étude pour les futurs architectes, plusieurs opinions différentes ont été exprimées; les uns se sont déclarés en faveur d'un système comportant plusieurs niveaux et offrant des filières diverses selon les besoins, les intérêts et les aptitudes des étudiants. Au premier niveau correspondrait une brève période d'études hautement spécialisées avec stage; au deuxième niveau, des études de durée moyenne axées sur la résolution de problèmes; et au troisième niveau, une longue période d'études générales multidisciplinaires offrant à l'étudiant la possibilité de composer son propre plan d'étude en choisissant dans une vaste gamme de sujets. On a ajouté que ces trois niveaux d'études pourraient coexister à l'intérieur d'un même établissement scolaire ou être répartis entre des établissements différents. On a aussi émis l'idée que ce système pourrait être applicable dans certaines situations nationales, par exemple, dans les pays en voie de développement technologique. Par contre, d'autres participants ont estimé que tous les étudiants devraient recevoir une formation essentiellement identique.

Certains ont considéré que le recours à la théorie des jeux et à des techniques analogues de simulation peut compléter utilement l'enseignement. Ces techniques consis-

sent à attribuer un rôle aux participants, qu'ils soient professeurs ou étudiants, dans une situation particulière que l'on étudie. Par exemple, quand il s'agit d'un programme de planification applicable à une collectivité, il peut y avoir lieu de jouer les rôles des autorités locales, des hommes politiques, des animateurs, des travailleurs, des ménagères, des hommes d'affaires et des syndicalistes. Les étudiants acquièrent ainsi une connaissance précieuse du fonctionnement de la société et des différents systèmes de valeur qui y ont cours.

Etant donné la complexité des programmes d'enseignement et de formation professionnelle susmentionnés, il y aura de plus en plus de cas où professeurs et étudiants devront explorer ensemble un terrain nouveau. Cela entraîne assurément une modification radicale de la position du personnel enseignant mais présente de grands avantages sur le plan pédagogique. Comme les étudiants qui entreprennent des études multidisciplinaires entrent en contact constant avec d'autres disciplines, ils ne tardent pas à surpasser leurs maîtres si ces derniers ne sont pas capables ou désireux de rafraîchir leur savoir.

On a soutenu qu'à plusieurs égards la recherche fait partie intégrante des études universitaires supérieures, mais qu'il faut l'organiser de manière à être certain que les connaissances ainsi acquises viennent à leur tour s'inscrire dans le programme d'études générales.

Programmes d'études et écoles d'architecture

La conception de vastes projets implique notamment l'adoption d'une attitude plus scientifique si l'on veut éviter des erreurs fort coûteuses. Pour que les décisions soient fondées, il faut élargir la base disciplinaire et l'enrichir par l'introduction d'instruments et de méthodes empruntées à d'autres disciplines. Il faut que l'étudiant comprenne les structures sociales et politiques fondamentales et qu'il s'en préoccupe; il doit aussi être capable d'imaginer les sociétés futures.

On émit l'idée que l'un des moyens de percevoir les rapports entre les facteurs socio-économiques et technologiques et la forme de peuplement et de construction était d'étudier l'architecture vernaculaire. Il a été admis aussi que les écoles devraient être assez importantes pour offrir une vaste gamme de disciplines de conception tout en étant dotées d'un effectif suffisant de spécialistes; si l'on donne aux étudiants la liberté de choix, il faut aussi les guider davantage individuellement.

Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de créer un établissement d'enseignement de type universitaire, surtout pour ce qui est de son autonomie, de sa taille et de sa diversité, qui se préoccupe du problème global de l'environnement. Cet établissement devrait se soucier non seulement de l'initiation première et de la formation professionnelle des étudiants, mais aussi du recyclage des professionnels tout au long de leur carrière, et se charger d'orienter et d'informer suffisamment les autorités politiques et le grand public.

Formation des professeurs d'architecture

On a soulevé à maintes reprises au cours des débats le problème de la formation du personnel enseignant. Etant donné la rapidité avec laquelle évoluent leurs structures, leurs méthodes et leurs programmes d'études, les écoles d'architecture doivent toutes se préoccuper spécialement de la formation des professeurs d'architecture, qui devront acquérir souplesse et adaptabilité tant sur le plan des attitudes que sur celui des compétences techniques. Il faut bien se rendre à l'évidence que l'enseignement de l'architecture est aujourd'hui un domaine hautement complexe auquel il faut se consacrer autant qu'à tout autre secteur de l'architecture. Un participant a fait observer que les meilleurs architectes ne sont pas toujours les meilleurs professeurs d'architecture.

Tout en prenant acte des problèmes posés par l'exode des compétences dans la mesure où ils touchent la profession d'architecte, les experts ont estimé qu'il faudrait stimuler la formation des professeurs et l'organisation de stages de recyclage pour le personnel enseignant plutôt que d'inciter les étudiants à faire leurs premières années d'études générales à l'étranger. Pour les pays en voie de développement technologique, il serait très coûteux à la fois d'inviter des professeurs hautement compétents et de perdre les services des jeunes architectes qui resteraient dans le pays où ils auraient fait leurs études.

Participation des étudiants à l'organisation de leurs propres études

Les étudiants participent de plus en plus à leur propre éducation et l'expérience montre que ce faisant, ils peuvent avoir une influence utile sur l'enseignement tout en approfondissant leurs idées, connaissances et compétences personnelles.

Les étudiants s'écartent de plus en plus de la pratique

traditionnelle, en partie parce qu'ils rejettent le mode de fonctionnement de la profession dans la société contemporaine et en partie parce qu'ils veulent mettre en application les connaissances techniques modernes qui leur ont été inculquées. On a déclaré que si l'industrie du bâtiment et le secteur de la conception sont incapables de mettre à profit l'enthousiasme et la compétence des générations nouvelles, ce pourrait être à long terme une perte grave pour l'industrie de la construction qui ne sera pas vivifiée par l'entrée dans la profession des jeunes les plus qualifiés.

Rapports entre la formation des architectes et l'exercice de la profession

L'attention des experts a été attirée sur le divorce qui menace de grandir entre l'exercice de la profession d'architecte et l'enseignement de l'architecture. Deux motifs semblent expliquer cet état de choses: en premier lieu, les professionnels obéissent à des préoccupations immédiates, tandis que celles des éducateurs sont à long terme. Il importe de modifier quelque peu l'optique des uns et des autres si l'on veut qu'elle soit plus réaliste et éviter une rupture extrêmement fâcheuse sur le plan de la communication et de la compréhension. En second lieu, le divorce est dû à l'introduction perpétuelle de techniques, de méthodes et de matériaux nouveaux. Il est nécessaire pour la profession d'apprendre à bien savoir manier ces éléments nouveaux, mais si on les introduit inconsidérément dans les programmes d'études, ces derniers risquent de se trouver gravement déséquilibrés. C'est là un problème important sur lequel il convient de se pencher.

Principes et objectifs de la formation des architectes

Les débats ont permis de dégager les principes et objectifs généraux suivants, qui peuvent être considérés comme les éléments de base de la formation des architectes: structure multidisciplinaire des programmes d'études, nécessité de maintenir une certaine souplesse et des possibilités de changement, coopération entre enseignants et étudiants, compréhension sociale, politique et culturelle, compétences scientifiques, développement des qualités professionnelles, aptitude à concevoir les modèles nouveaux de l'avenir.

Etant donné que l'architecture est de plus en plus touchée par les problèmes de la collectivité, des gouvernements et de l'ensemble de la société, et doit prendre position à

leur égard, un participant a ajouté qu'il faudrait instituer dans les établissements publics d'enseignement et inscrire dans les programmes d'éducation permanente des cours d'architecture auxquels des étudiants, des travailleurs, des administrateurs et des citoyens de toutes les couches de la nation seraient invités à participer.

La formation des architectes dans les pays en voie de développement technologique

Pour ce qui est de la troisième grande question à l'ordre du jour de la réunion, à savoir la formation des architectes et les exigences du développement économique, social et culturel, certains participants ont proposé de se pencher plus particulièrement sur la formation des architectes dans les pays en voie de développement. Dans certains de ces pays, la profession d'architecte n'existe pas ni celle de planificateur; pour les créer, ces pays envoient leurs étudiants se former à l'étranger dans des conditions tout à fait différentes de celles qui règnent chez eux. Une fois que de petits groupes de professionnels ont été constitués, il faut très vite prévoir dans le pays même un programme de formation étroitement lié à la situation et aux besoins locaux. Pour le personnel enseignant, il est nécessaire une fois de plus de faire appel à l'étranger et souvent avec l'aide d'organisations internationales, ce qui soulève de nouveaux problèmes de rotation rapide et d'acclimatation culturelle; quand les établissements d'enseignement sont enfin mis en place, ils sont souvent construits sur le modèle connu de ceux des pays industrialisés et sont ainsi parfois entièrement coupés de la réalité dans laquelle les architectes qu'ils forment seront appelés à travailler.

De nombreux participants ont estimé que les architectes devraient recevoir leur formation de base dans leur pays d'origine ou dans une institution régionale. En outre, il faut encourager activement la coopération régionale entre les écoles des différentes nations, de manière à tirer le meilleur parti possible des ressources et des possibilités de recherche existantes. Cela est particulièrement utile aux premiers stades de la croissance des écoles, qui peuvent ainsi tirer parti des quelques données de base existantes (elles font d'ordinaire complètement défaut).

Afin de répondre aux besoins urgents de ces pays en matière de construction, il peut être bon de former des techniciens de niveaux différents, de manière que les

spécialistes puissent mettre pleinement en œuvre toutes leurs capacités.

Dans de nombreux pays en voie de développement, le plus urgent pour les architectes est de créer un milieu urbain où il soit possible de vivre normalement et qui permette d'accueillir des millions de personnes dans le plus bref délai possible. Comme la plupart de ces pays sont en train d'organiser leurs ressources en vue de l'édification de la nation, l'architecte se trouve avoir à imaginer et à construire en une période marquée par une rapide mutation sociale, économique et politique et une pénurie aiguë de matériaux, de ressources économiques et techniques et de main-d'œuvre.

Comme l'architecte joue un rôle concret et fondamental dans la réalisation des programmes nationaux de développement, certains participants ont estimé que sa formation devrait être subventionnée par les pouvoirs publics pour que l'industrie du bâtiment puisse répondre aux besoins du pays découlant de ces programmes.

Les pays qui ont acquis récemment leur indépendance sont à la recherche de leur propre identité et de leur moi. Ils possèdent souvent un riche patrimoine culturel et esthétique qui peut et doit contribuer à l'élaboration de formes nouvelles d'architecture. On a souligné cependant que le maintien des traditions culturelles risque parfois d'entraver la mise au point de solutions répondant pleinement aux problèmes mésologiques contemporains. Il faut accorder une attention spéciale à l'équilibre délicat entre la tradition et les exigences du développement dans la formation des architectes de tous les pays, et plus particulièrement des pays en voie de développement technologique.

Recommandations

Il convient de noter que, tout au long des débats, les participants ont formulé des suggestions et des recommandations sur l'établissement du programme d'études dans le domaine de la formation des architectes, comme le spécifiait le dernier point de l'ordre du jour. Ces suggestions sont incorporées au fond même du rapport. Les quelques recommandations énumérées ici concernent l'action future que l'Unesco pourrait mener en ce domaine. Il faudrait instituer en Afrique un ou plusieurs projets pilotes concernant la formation des architectes, si possible dans le cadre d'écoles ou de départements d'architecture existants.

Six cantons proposent un article sur la protection des locataires

43

Six cantons ont adressé au Département fédéral de l'économie publique une lettre commune demandant la réintroduction dans la Constitution de mesures permettant de protéger les locataires. En réponse à une consultation à propos d'un article constitutionnel concernant l'encouragement à la construction de logements, les six cantons proposent l'introduction d'un article 34 septies.

Son contenu est le suivant:

Alinéa 1: La Confédération peut légiférer en dérogeant au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, pour protéger les locataires contre des loyers abusifs et pour donner force obligatoire à des conventions collectives. Les mesures ne sont applicables que dans les communes où sévit la pénurie de logements ou de locaux commerciaux et pour la durée de celle-ci. La Confédération charge les cantons de l'exécution de ces mesures.

Alinéa 2: Les compétences données à la Confédération par l'alinéa 1 ci-dessus appartiennent aux cantons, si la Confédération ne les utilise pas ou ne les utilise que partiellement.

La démarche des six cantons se fonde essentiellement sur les éléments suivants:

Si les mesures envisagées par la Confédération en matière d'encouragement à la construction de logements

donnent généralement satisfaction, elles ne permettent pas de résoudre les problèmes que pose la pénurie d'appartements.

Les nouvelles dispositions du Code des obligations protégeant les locataires contre la résiliation abusive des baux, entrées en vigueur le 19 décembre 1970, n'offrent pas une protection suffisante contre les loyers abusifs.

Il y a lieu de se féliciter des conventions signées entre partenaires sociaux. Mais ces conventions ne sont obligatoires que pour ceux qui veulent bien s'y soumettre.

Les pouvoirs publics – ce pourrait être les cantons – auraient la possibilité de déclarer obligatoire l'application de conventions privées leur paraissant judicieuses, sur le territoire des communes où sévit la pénurie.

Si les conventions ne paraissent pas pouvoir donner des effets suffisants ou si, à l'expérience, elles se révèlent inopérantes, ou si cela s'avère nécessaire pour une autre cause, les pouvoirs publics seront armés pour prendre les mesures opportunes.

Les cantons signataires estiment qu'il faut saisir l'occasion de la révision constitutionnelle proposée en vue de la construction de logements pour compléter le dispositif de notre charte fondamentale sur ce problème par une disposition permettant aux pouvoirs publics d'intervenir pour la protection des locataires.

Il faudrait créer un ou plusieurs instituts régionaux de formation des architectes qui desserviraient les pays en voie de développement qui ont besoin d'être aidés d'urgence en ce domaine (New Dehli, en Inde, a été proposé comme siège possible de l'un de ces instituts régionaux).

Il conviendrait de jumeler des écoles d'architecture de différentes parties du monde de façon à permettre l'échange d'informations, de documentation, etc., surtout entre pays techniquement avancés et pays en voie de développement.

A titre de projet pilote, il serait bon de créer une «école mobile» qui pourrait se déplacer d'un pays à l'autre en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Il serait utile de constituer une petite «équipe d'experts» en matière de formation des architectes, qui pourrait voyager d'un pays à l'autre pour étudier les problèmes locaux et aider les autorités dans leur domaine de compétence. (On a émis l'idée que cette équipe pourrait se

composer de jeunes étudiants complétant leur formation supérieure ou de jeunes professionnels qui seraient heureux d'avoir la possibilité d'acquérir de l'expérience et de travailler tout spécialement dans les pays en voie de développement.)

Il faudrait prendre des dispositions d'ordre structurel qui permettent d'adapter constamment les programmes d'études d'architecture à l'évolution technologique, sociale, économique, scientifique et culturelle, et qui assurent la participation directe des étudiants et des membres de la communauté à l'élaboration de ces programmes.

Il faudrait créer un Centre de l'Unesco pour la formation des architectes qui donnerait des renseignements sur l'action menée en ce domaine dans les Etats membres, qui établirait une bibliographie, ferait des recherches, assurerait des échanges de documentation et publierait un périodique sur la question.